

Dieu passe pres de nous - Partie 4 - Chapitre 22

Exported from Holy-Writings.com on 2026-06-23 — 1 clipping

Source : www.bahai-biblio.org

DIEU PASSE PRES DE NOUS

Shoghi Effendi

Source : www.bahai-biblio.org

4ième Période: Début de l'âge de formation de la foi, 1921-1944

CHAPITRE XXII: Avènement et instauration de l'ordre administratif

<p311>

A la disparition d'Abdu'l-Bahá, le premier siècle de l'ère bahá'í, dont le début coïncidait avec la naissance de celui-ci, avait parcouru plus des trois quarts de son cours. Soixante-dix-sept ans auparavant, la lumière de la foi proclamée par le Báb avait paru au-dessus de l'horizon de Shiráz, et elle avait flamboyé à travers le ciel de la Perse, dissipant les ténèbres ancestrales qui avaient enveloppé son peuple. Un bain de sang d'une férocité exceptionnelle que le gouvernement, le clergé et le peuple, sans souci de la signification de cette lumière et aveuglés par sa splendeur, avaient répandu de concert, avait failli éteindre le rayonnement de sa gloire sur sa terre natale. A l'heure la plus sombre des destinées de cette foi, Bahá'u'lláh, alors emprisonné à Tihrán, avait été appelé à lui rendre sa vigueur et chargé de la conduire vers son ultime objectif. A Baghdád, à la fin du délai de dix ans qui s'était écoulé entre la première annonce qu'il reçut et la déclaration de sa mission, il avait dévoilé le mystère caché dans la foi embryonnaire du Báb et mis à jour le fruit qu'elle avait produit. A Andrinople, le message de Bahá'u'lláh, promis par la dispensation bábi et par toutes les dispensations antérieures, avait été proclamé devant l'humanité, et son défi lancé aux gouvernants de la terre dans les deux hémisphères. Derrière les murs de la prison fortifiée d'Akká, le messenger, porteur de la nouvelle révélation de Dieu, avait prescrit les lois et formulé les principes qui devaient constituer la chaîne et la trame de son ordre mondial. Il avait aussi, avant son ascension, institué le covenant qui allait aider et diriger la fondation de cet ordre et maintenir l'unité de ses artisans. Armé de ce puissant et inestimable instrument, Abdu'l-Bahá, le fils aîné de Bahá'u'lláh, Centre de son covenant, avait planté l'étendard de la foi de son père dans le nord de l'Amérique et établi une base imprenable pour ses institutions en Europe occidentale, en Extrême-Orient et en Australie. Dans ses ouvrages, ses tablettes et ses discours, il avait clarifié ses principes, interprété ses lois, développé sa doctrine et créé les institutions rudimentaires de son futur ordre administratif. En Russie, il

avait fait construire la première maison d'adoration, et sur les pentes du mont Carmel, il avait fait bâtir un mausolée convenable pour le précurseur de la foi et, de ses propres mains, y avait déposé sa dépouille mortelle.

<p314>

Au cours de ses visites à plusieurs villes de l'Europe et de l'Amérique du Nord, il avait partout fait connaître le message de Bahá'u'lláh aux peuples d'Occident, et élevé le prestige de la cause de Dieu à un niveau jamais atteint auparavant. Et en dernier lieu, au soir de sa vie, il avait, par la révélation des tablettes du Plan divin, donné son mandat à la communauté qu'il avait lui-même soulevée, éduquée et entraînée, Plan divin qui doit, dans les années à venir, permettre à ses membres de répandre la lumière et d'édifier la structure administrative de la foi à travers les cinq continents du globe.

Pour cet immortel, ce vivifiant Esprit du monde, né à Shiráz et ranimé à Tihrán, Esprit qui s'était enflammé d'ardeur à Baghdád et à Andrinople, qui avait été communiqué à l'Occident et illuminait maintenant les confins de cinq continents, le moment était maintenant venu de s'incarner dans les institutions destinées à canaliser ses énergies en expansion et à stimuler sa croissance. L'âge qui avait été témoin de la naissance et de l'ascension de la foi était maintenant terminé. L'âge héroïque et apostolique de la dispensation de Bahá'u'lláh, période primitive pendant laquelle ses fondateurs avaient vécu, où cette dispensation avait été engendrée, où ses plus grands héros avaient lutté et bu la coupe du martyre et où ses fondations premières avaient été posées - période dont les splendeurs ne pourront jamais être éclipsées par les victoires de l'âge présent ni celles d'un âge futur quelconque, si éclatantes soient-elles -, un tel âge avait pris fin avec le décès de celui dont la mission peut être considérée comme le lien entre l'âge où la graine du message nouveau avait subi une période d'incubation et les âges destinés à voir s'épanouir ses fleurs et mûrir ses fruits ultimes.

La période de formation, l'âge de fer de cette dispensation, commençait maintenant. En cet âge, les institutions locales, nationales et internationales de la foi de Bahá'u'lláh allaient prendre forme; elles allaient se développer et s'affermir pleinement, en attendant le troisième et dernier âge, l'âge d'or, destiné à voir paraître un ordre englobant le monde entier et renfermant le fruit définitif de la dernière révélation de Dieu à l'humanité, fruit dont la maturité doit signaler l'établissement d'une civilisation mondiale et l'inauguration positive du royaume du Père sur la terre, comme Jésus-Christ l'a promis.

Pendant sa détention dans la montagne fortifiée de l'Adhirbàyjàn, le Báb lui-même avait, dans son Bayán persan, livre mère de la dispensation bábí, fait une allusion explicite à cet ordre mondial. Il avait annoncé son avènement et l'avait associé au nom de Bahá'u'lláh dont il avait prédit la mission. Dans la remarquable déclaration qu'il fait, au seizième chapitre de

la troisième vâhid, le Báb écrit: "Bienheureux celui qui fixe son regard sur l'ordre de Baha'u'llah et qui rend grâces à son Seigneur! Car celui-ci sera certainement manifesté!...

<p315>

"De ce même ordre, Bahá'u'lláh qui, à une époque ultérieure, révéla les lois et principes destinés à présider au fonctionnement de cet ordre, avait ainsi parlé dans le Kitáb-i-Aqdas, le livre mère de sa dispensation:

"L'équilibre du monde a été détruit sous la poussée frémissante due à cet ordre sublime. L'ordre établi dans la vie humaine a été bouleversé sous l'action de cet ordre unique et merveilleux que les yeux des mortels n'ont jamais contemplé. 'Abdu'l-Bahá, son grand architecte, en a défini les caractéristiques dans son testament pendant que, après lui, les fondations de ses institutions rudimentaires sont en train d'être posées par ses disciples de l'Est et de l'Ouest, au cours du présent âge de formation de la dispensation bahá'í.

Les vingt-trois dernières années du premier siècle bahá'í peuvent donc être considérées comme la phase initiale de la période de formation de la foi, comme un âge de transition qui correspond à la naissance et à l'établissement de l'ordre administratif selon lequel les institutions de la future communauté mondiale bahá'í doivent être, en dernier ressort, obligatoirement instaurées dans l'âge d'or, âge où doit se réaliser l'objectif final de la dispensation bahá'í. La charte qui l'a appelé à l'existence, qui a défini les caractéristiques et mis en marche le processus de cet ordre administratif n'est autre que le Testament d'Abdu'l-Bahá, son plus grand legs fait à la postérité moyen le plus puissant

la plus brillante conception de son esprit, et le qu'il élaborera pour assurer la continuité des trois âges qui font partie de la dispensation de son père.

Le covenant de Bahá'u'lláh avait été institué par un acte pur et simple de sa volonté, et dans un but défini. Le Testament d'Abdu'l-Bahá, lui, peut être considéré comme le fruit de l'union mystique entre celui qui avait amené à l'existence les forces d'une foi venue de Dieu et celui qui avait été désigné comme son unique interprète et reconnu comme son parfait modèle. Les énergies créatrices mises en liberté par le promoteur de la loi de Dieu en cet âge, en agissant sur l'esprit de celui qui avait été choisi comme son interprète infallible, firent naître cet instrument, ' dont la génération actuelle, même au bout de vingt-trois ans, ' est encore incapable de saisir complètement les immenses implications. Si nous le jugeons d'une façon correcte, cet instrument ne peut pas plus être séparé de celui qui donna l'impulsion motivée en vue de sa création que de celui qui l'a directement conçu. Le but de l'auteur de la révélation bahá'í avait été, comme on l'a déjà fait remarquer, si parfaitement implanté dans le cerveau d'Abdu'l-Bahá, l'esprit de Bahá'u'lláh avait si profondément imprégné tout son être, leurs mobiles et leurs objectifs à tous deux S'étaient mêlés si étroitement que, dissocier la doctrine laissée par le premier de

l'acte suprême se rattachant à la mission du second équivaldrait presque à rejeter l'une des vérités les plus fondamentales de la foi.

C'est-à-dire le testament d'Abdu'l-Bahá. En 1944.

<p316>

Il faut noter que l'ordre administratif établi d'après ce document historique est, en vertu de son origine et de son caractère, unique dans les annales des organisations religieuses du monde. On peut affirmer avec confiance que nul prophète avant Bahá'u'lláh, pas même Muhammad, dont le livre fixe clairement les lois et ordonnances de la dispensation islamique, n'a établi, avec autorité et par écrit, quoi que ce soit de comparable à l'ordre administratif que l'interprète autorisé des enseignements de Bahá'u'lláh a institué, ordre qui, en vertu des règlements administratifs formulés par son auteur, des institutions qu'il a mises sur pied et du droit d'interprétation dont il a investi son Gardien, doit assurer et assurera, comparativement aux religions antérieures, une protection sans égale à la foi qui l'a engendré. Le principe qui commande à son fonctionnement ne ressemble pas davantage à celui qui est à la base de n'importe lequel des systèmes théocratique ou autres imaginés par l'esprit de l'homme pour gouverner la société humaine. Ni en théorie ni en pratique, on ne peut dire que l'ordre administratif de la foi de Bahá'u'lláh soit conforme à un type quelconque de gouvernement démocratique, à un système autocratique, à un ordre purement aristocratique, ou à l'une des diverses théocraties juive, chrétienne ou islamique observées dans le passé. Sa structure comprend certains éléments qu'on peut trouver dans chacune des trois formes reconnues de gouvernement séculier. Il est exempt des défauts de nature propres à chacune d'elles et unit les vérités salutaires qu'elles contiennent toutes, sans aucun doute, sans altérer en quoi que ce soit l'intégrité des vérités divines sur lesquelles il est essentiellement fondé. L'autorité héréditaire que le Gardien de l'ordre administratif est appelé à exercer, et le droit d'interpréter les Ecritures saintes dévolu à lui seul, les pouvoirs et prérogatives de la Maison Universelle de justice qui possède le droit exclusif de légiférer sur les questions non exposées de façon explicite dans le très saint Livre, l'ordonnance dégageant ses membres de toute responsabilité envers ceux qu'ils représentent ainsi que de l'obligation de se conformer à leurs vues, à leurs convictions ou à leurs sentiments, les clauses spéciales exigeant des élections libres et démocratiques de la part de la masse des fidèles du corps électoral qui constitue le seul organisme législatif de la communauté mondiale des bahá'is, ces quelques caractères concourent à distinguer l'ordre inséparablement lié à la révélation de Bahá'u'lláh des autres systèmes de gouvernement humain, quels qu'ils soient.

D'ailleurs, les ennemis intérieurs et extérieurs de la foi qui, en Orient et en Occident, dénaturèrent son caractère, le dénigrèrent et le tournèrent en ridicule, qui s'efforcèrent d'arrêter sa progression ou tentèrent de créer une brèche dans les rangs de ses défenseurs ne réussirent pas, lors de la naissance de cet ordre administratif ni dans le cours de ses vingt-trois

années d'existence, à réaliser leurs mauvais desseins.

<p317>

Les vigoureux efforts d'un Arménien ambitieux qui, pendant les premières années de son installation en Egypte, essaya de supplanter cet ordre par la "Société Scientifique" que, dans son étroitesse d'esprit, il avait conçue et qu'il patronnait, échouèrent complètement. L'agitation provoquée par une femme induite en erreur qui, aux Etats-Unis et en Angleterre, s'efforça avec diligence de démontrer la non-authenticité de la charte d'où venait cet ordre, et même d'amener les autorités civiles de Palestine à prendre des mesures légales en cette affaire - demande qui, à son grand dépit, fut sèchement refusée -, autant que la défection de l'un des premiers pionniers et fondateurs de la foi en Allemagne, si tragiquement égaré par cette même femme, ne produisirent pas le moindre effet. Les ouvrages qu'un apostat impudent composa et fit circuler en Perse pendant cette même période, dans ses efforts cyniques visant, non seulement à disloquer cet ordre administratif, mais encore à saper la foi même qui l'avait engendré, échouèrent également. Les combinaisons imaginées par le reste des briseurs du covenant qui, dès que les buts et les visées d'Abdu'l-Bahá furent connus par son testament, se levèrent, Mirzá Badi'u'lláh en tête, pour arracher la garde du tombeau bahá'i le plus saint dans le monde à son gardien légal furent aussi réduites à néant et ne firent que jeter sur eux un nouveau discrédit. Les attaques que lancèrent plus tard certains représentants de l'orthodoxie chrétienne, en pays chrétiens et non chrétiens, dans le dessein de renverser les fondations et de déformer les caractères de ce même ordre, furent impuissantes à affaiblir la loyauté de ses défenseurs ou à les détourner de leur noble objectif. Même les machinations infâmes et insidieuses d'un ancien secrétaire d'Abdu'l-Bahá qui, non averti par le châtement du secrétaire de Bahá'u'lláh ni par le sort qui frappa plusieurs autres secrétaires et interprètes de son Maître, tant en Orient qu'en Occident, se dressa, et continue toujours ses efforts pour dénaturer le but et annuler les clauses essentielles de l'immortel document d'où cet ordre tire son autorité, même ces machinations-là ne furent pas capables d'arrêter, fût-ce momentanément, la progression de ses institutions dans la voie tracée par son auteur, ni de créer quoi que ce soit qui puisse, même de très loin, ressembler à une brèche dans les rangs de ses vaillants défenseurs, avertis et résolus.

<p318>

Le document établissant cet ordre administratif, charte d'une future civilisation mondiale qu'on peut considérer, par certains côtés, comme le supplément d'un livre de l'importance du Kitáb-i-Aqdas, est signé par Abdu'l-Bahá, revêtu de son cachet, et entièrement écrit de sa main. La première partie, rédigée pendant l'une des périodes les plus sombres de sa détention dans la prison fortifiée d'Akká, proclame catégoriquement et sans équivoque, les croyances fondamentales des fidèles de la foi de Bahá'u'lláh, révèle, en un langage clair, le double caractère de la

mission du Báb, dévoile entièrement la position de l'auteur de la révélation bahá'í, affirme que "tous les autres sont ses serviteurs et obéissent à son commandement", souligne l'importance du Kitáb-i-Aqdas, établit l'institution du Gardiennat comme une charge héréditaire et délimite ses fonctions essentielles, prévoit les mesures concernant l'élection de la Maison internationale de justice, montre la portée de celle-ci et définit ses relations avec cette institution (le Gardiennat), détermine quelles sont les obligations des Mains de la cause de Dieu et appuie sur leurs responsabilités, et célèbre les vertus de l'indestructible covenant établi par Bahá'u'lláh. Par ailleurs, cet écrit loue le courage et la constance des défenseurs du covenant de Bahá'u'lláh, parle longuement des souffrances endurées par son Centre choisi, rappelle la conduite infâme de Mirzá Yahyá et son refus de tenir compte des avertissements du Báb, expose, dans une suite d'accusations, la perfidie et la rébellion de Mirzá Muhammad-'Ali, avec la complicité de son fils Shu'à'u'lláh et de son frère Mirzá Badi'u'lláh, confirme leur excommunication et prédit l'échec de tous leurs espoirs; il invite les afghans (parents du Báb), les Mains de la cause de Dieu et la totalité des fidèles de Bahá'u'lláh à se lever d'un commun accord pour propager sa foi, se disperser de tous côtés, travailler sans trêve, et suivre l'exemple héroïque des apôtres de Jésus-Christ; il les met en garde contre les dangers de s'associer avec les briseurs du covenant, leur commande de protéger la cause contre les assauts des personnes hypocrites et sans sincérité, leur conseille de prouver, par leur conduite, le caractère universel de la foi qu'ils ont embrassée et de défendre ses nobles principes ' Dans ce même document, l'auteur révèle la signification et le but du Huququ'lláh (droit de Dieu), déjà institué dans le Kitáb-i-Aqdas, enjoint soumission et fidélité envers tous les monarques qui sont justes, exprime son ardent désir du martyr et formule des prières tant pour le repentir de ses ennemis que pour leur pardon.

Obéissant aux appels lancés par l'auteur d'un document d'une telle importance, conscients de leur haute vocation, galvanisés par le choc dû à la disparition soudaine et inattendue d'Abdu'l-Bahá, guidés par le plan que lui, l'architecte de l'ordre administratif, leur avait confié, imperturbables devant les attaques lancées contre cet ordre par des traîtres et des ennemis - irrités de voir sa vigueur croissante, et aveugles à sa signification sans pareille -, les membres des communautés bahá'í largement dispersées à travers l'Est et l'Ouest se mirent à l'oeuvre en toute lucidité; avec une détermination inflexible, ils ouvrirent la période de formation de leur foi en jetant les bases de ce système administratif d'envergure mondiale, destiné à évoluer en un ordre mondial, ordre que la postérité doit accueillir comme la promesse et la gloire suprême de toutes les dispensations du passé.

<p319>

Non contents d'édifier et d'affermir la structure administrative prévue pour préserver l'unité et diriger de manière efficace les affaires d'une communauté en développement constant, les adhérents à la foi de

Bahá'u'lláh résolurent, dans le cours des vingt années qui suivirent le décès d'Abdu'l-Bahá, de soutenir et de démontrer par leurs actes le caractère d'indépendance de cette foi, d'étendre davantage encore le champ de son influence et d'augmenter le nombre de ses croyants déclarés.

Dans cet effort à triple fin visant le monde entier, il faut noter que le rôle joué par la communauté bahá'í américaine, depuis la disparition d'Abdu'l-Bahá jusqu'à la fin du premier siècle bahá'í, lui permit de donner une impulsion inouïe au développement de la foi à travers le monde, de répondre à la confiance qu'Abdu'l-Bahá lui-même avait envers ses membres, et de justifier les hautes louanges qu'il leur décerna ainsi que les espoirs qu'il fondait en leur avenir. Certes, l'influence de ces membres, dans la genèse et le renforcement des institutions administratives bahá'í, a été si prépondérante que leur pays mérite d'être reconnu comme le berceau de l'ordre administratif envisagé par Bahá'u'lláh et appelé à l'existence par la volonté du Centre de son covenant.

A ce sujet, on devrait garder présent à l'esprit que les mesures préliminaires ayant pour but la divulgation de la portée et du fonctionnement de cet ordre administratif, qui allait maintenant être officiellement établi, avaient déjà été prises par Abdu'l-Bahá avant son décès, et même par Bahá'u'lláh au cours des années qui précédèrent son ascension. La nomination, par Bahá'u'lláh, de "Mains de la cause", choisies parmi des croyants éminents de Perse, la création, grâce à Abdu'l-Bahá, d'assemblées locales et de conseils de consultation dans les principaux centres bahá'í des deux mondes, la formation, aux Etats-Unis, de la Société du temple bahá'í, la constitution de fonds locaux permettant de promouvoir les activités bahá'í, l'achat de propriétés consacrées au service de la foi et de ses futures institutions, la fondation de sociétés d'édition pour faire connaître partout la littérature bahá'í, la construction du premier Mashriqu'l-Adhkár du monde, l'érection du mausolée du Báb sur le mont Carmel, l'installation de pensions pour loger les professeurs itinérants et les pèlerins, tous ces événements peuvent être considérés comme les Précurseurs des institutions qui, dès la fin de l'âge héroïque de la foi, devaient être établies systématiquement et d'une manière permanente à travers le monde bahá'í.

Les stipulations de cette charte divine définissant les caractéristiques de l'ordre administratif de la foi de Bahá'u'lláh étaient à peine connues de ses disciples que, sur les fondements laissés, au prix de leur vie, par les héros, les saints et les martyrs de la foi, ils s'attaquèrent à la première phase d'édification de la charpente des institutions administratives.

<p320>

Sentant la nécessité de construire, en premier lieu, une base large et solide sur laquelle les piliers de cette puissante structure puissent s'élever ensuite, pleinement avertis du fait que, sur ces piliers une fois fermement établis, le dôme, dernier élément couronnant tout l'édifice, doit reposer

en définitive, nullement ralentis dans leur élan par la crise suscitée en Terre sainte par les briseurs du covenant ni par l'agitation provoquée en Egypte par les fauteurs de troubles, ni par les perturbations dues à la saisie, par la communauté shi'ah, de la demeure de Bahá'u'lláh à Baghdád, pas plus que par les dangers croissants rencontrés par la foi en Russie ou par le mépris et le ridicule jetés sur les premières activités de la communauté bahá'í américaine par certains milieux - qui ne comprenaient absolument rien à leur but -, les pionniers bâtisseurs de cet ordre divinement conçu entreprirent, en parfait accord et malgré leur grande diversité de conceptions, coutumes et langages, la double tâche de créer et de consolider leurs conseils locaux, élus par tous les croyants et destinés à diriger, coordonner et élargir les activités des fidèles d'une foi largement répandue. En Perse, aux Etats-Unis d'Amérique, dans le Dominion du Canada, dans les Iles Britanniques, en France, en Allemagne, en Autriche, aux Indes, en Birmanie, en Egypte, en 'Irâq, dans le Turkistân russe et le Caucase, en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Turquie, Syrie, Palestine, Bulgarie, au Mexique, aux Iles Philippines, à la Jamaïque, à Costa Rica, au Guatémala, au Honduras, à San Salvador, en Argentine, dans l'Uruguay, au Chili, au Brésil, en Equateur, en Colombie, au Paraguay, au Pérou, dans l'Alaska, à Cuba, à Haïti, au Japon, aux îles Hawaï, en Tunisie, à Porto-Rico, dans le Balûchistân* ' en Russie, en Transjordanie, au Liban et en Abyssinie, de tels conseils, constituant la base de l'ordre naissant d'une foi longtemps persécutée, furent graduellement établis et désignés sous le nom d' "assemblées spirituelles"- appellation qui doit être remplacée, dans la suite des temps, par leur titre permanent et plus descriptif de "maisons de justice" que leur donna l'auteur de la révélation bahá'í. Instituées, sans exception, dans chaque ville et village où résident neuf ou plus de neuf croyants adultes, directement élues chaque année, le premier jour de la plus grande fête bahá'í, par tous les croyants, hommes et femmes, revêtues d'une autorité qui les dispense de rendre compte de leurs actes et décisions aux électeurs, solennellement engagées à suivre en toutes circonstances les règles conformes à la "Plus grande justice" qui, seule, peut amener le règne de la "paix suprême" que Bahá'u'lláh proclama et qu'il doit établir finalement, chargées de la responsabilité de servir au mieux les intérêts des communautés placées sous leur juridiction, de familiariser celles-ci avec leurs plans et leurs activités, et de les inviter à proposer toutes les suggestions désirées, instruites sur leur tâche non moins essentielle d'avoir à démontrer, en fréquentant tous les mouvements libéraux et humanitaires, que leur foi est universelle et compréhensive, s'abstenant de toute association avec les groupements sectaires, aussi bien séculiers que religieux, aidées de comités nommés tous les ans, directement responsables devant elles et chargés chacun d'étudier et de décider effectivement sur un point déterminé du travail bahá'í, soutenues financièrement par les fonds locaux auxquels tous les croyants contribuent volontairement, ces assemblées représentantes et gardiennes de la foi de Bahá'u'lláh, se montant actuellement à plusieurs centaines' et dont les membres sont originaires de diverses races, croyances et classes formant la

communauté mondiale bahá'í, ces assemblées ont, par leurs exploits accomplis en ces vingt dernières années, largement acquis le droit d'être considérées comme l'armature principale de la société bahá'í autant que les institutions fondamentales de sa structure administrative.

<p321>

"Le Seigneur a ordonné", déclare Bahá'u'lláh avec autorité dans son Kitáb-i-Aqdas, "qu'en chaque ville, une maison de justice soit instituée, dans laquelle se réuniront des conseillers au nombre de bahá (neuf), et si ce nombre est dépassé, peu importe. Il incombe à ceux-ci d'être dignes de la confiance du Miséricordieux entre tous les hommes, et de se considérer comme les gardiens, désignés par Dieu, de tout ce qui existe sur la terre. Il est de leur devoir de se consulter mutuellement, de prendre soin des intérêts des serviteurs de Dieu, en son Nom, comme si C'étaient leurs propres intérêts, et de décider ce qui est convenable et bienséant. "Ces assemblées spirituelles", affirme Abdu'l-Bahá dans une tablette adressée à un croyant américain, "sont aidées par l'esprit de Dieu. Leur défenseur est Abdu'l-Bahá. Sur elles, il étend sa protection. Est-il générosité plus grande?" "Ces assemblées spirituelles", déclare-t-il dans cette même tablette, "sont des lampes qui brillent, de célestes jardins d'où s'exhalent les parfums de sainteté sur toutes les régions, et d'où les lumières de la connaissance sont abondamment déversées sur toutes les choses créées. D'elles, l'esprit de vie s'écoule dans toutes les directions. Elles sont vraiment les puissantes sources du progrès pour l'homme, en tous temps et dans toutes les conditions. "Etablissant en toute certitude leur autorité donnée par Dieu, il écrit: "Il est du devoir de chacun de ne rien entreprendre sans consulter l'assemblée spirituelle, et tout le monde doit assurément obéir de tout son cœur à ses commandements et lui être soumis, afin que les affaires puissent être arrangées et réglées de façon convenable et satisfaisante. "Si, après discussion," écrit-il encore, "une décision est prise à l'unanimité, c'est parfait; mais si, à Dieu ne plaise, des différences d'opinion s'élevaient, la majorité des voix devrait Prévaloir."

Après avoir établi la structure de leurs assemblées locales - base de l'édifice que l'architecte de l'ordre administratif de la foi de Bahá'u'lláh les avait chargés d'édifier -, ses disciples se lancèrent sans hésiter, des deux côtés du monde, dans la phase suivante et plus difficile de leur entreprise. Dans les pays où les communautés bahá'í locales étaient assez fortes et en nombre suffisant, des mesures furent prises en vue de la création d'assemblées nationales, pivots autour desquels doivent tourner toutes les affaires d'ordre national.

<p322>

Désignées par Abdu'l-Bahá, dans son testament, comme les "maisons secondaires de justice", elles constituent les corps électoraux servant à former la maison supranationale de justice, et elles ont le pouvoir de diriger, unifier, coordonner et stimuler les activités individuelles ainsi que celles

des assemblées locales sous leur juridiction. Prenant largement appui sur les communautés locales organisées - celles-ci étant elles-mêmes les piliers soutenant l'institution qu'il faut considérer comme l'objectif suprême de l'ordre administratif bahá'í -, ces assemblées sont élues, selon le principe de la représentation proportionnelle, par les délégués des communautés locales bahá'í, rassemblés en convention pendant la période de la fête du Ridván; elles possèdent l'autorité nécessaire qui leur permet d'assurer le développement harmonieux et efficace des activités bahá'í dans leurs sphères respectives, et sont dégagées de toute responsabilité directe vis-à-vis de leurs électeurs quant à leur mode d'action et à leurs décisions. Elles ont pour devoir sacré de consulter les délégués sur leurs opinions, d'encourager leurs suggestions, d'obtenir leur confiance et leur coopération, et de les mettre au courant de leurs plans, de leurs problèmes et de leurs actes; leurs ressources financières proviennent du fonds national auquel les croyants de toutes catégories sont exhortés à contribuer. Instituées aux Etats-Unis d'Amérique (1925) (l'Assemblée nationale remplaçant, dans ce pays l'institution de la Société du temple bahá'í qui fut formée sous le ministère d'Abdu'l-Bahá, aux Iles Britanniques (1923), en Allemagne (1923), en Egypte (1924), en 'Irâq (1931), aux Indes (1923), en Perse (1934) et en Australie (1934), elles sont réélues chaque année par des délégués dont le nombre a été fixé, selon les besoins nationaux, à 9, 19, 95 Ou 171 (9 fois 19). Ces organismes nationaux ont marqué, par leur apparition, la naissance d'une nouvelle époque dans l'âge de formation de la foi, et indiqué une nouvelle phase dans l'évolution, l'unification et la consolidation d'une communauté en continuelle expansion. Aidées des comités nationaux responsables devant elles, qu'elles choisissent sans aucune discrimination dans l'ensemble des croyants relevant de leur juridiction, et qu'elles chargent chacun d'une tâche particulière dans le service de la foi, ces assemblées nationales bahá'í, au fur et à mesure de leurs activités, se sont révélées, par l'esprit de discipline qu'elles inculquaient et par leur attachement absolu aux principes qui leur ont permis de s'élever au-dessus de tous les préjugés de race, de nationalité, de classe et de couleur, capables de conduire de façon remarquable le nombre croissant d'activités d'une foi récemment affermie.

<p323>

Les comités nationaux eux-mêmes ne furent pas moins énergiques ni moins dévoués en s'acquittant de leurs fonctions respectives. Soit qu'ils défendent les intérêts vitaux de la foi, exposent sa doctrine, disséminent sa littérature, consolident ses finances, organisent le travail d'enseignement, recherchent la cohésion de ses éléments constituants, achètent ses sites historiques, mettent ses archives sacrées, ses trésors et ses reliques en sûreté', soit dans leurs rapports avec les diverses institutions de la société dont ils font partie, soit encore en enseignant la jeunesse, en éduquant les enfants et en améliorant le statut des croyantes en Orient, les membres de ces différents services, agissant sous l'égide des représentants nationaux élus de la communauté bahá'í, ont largement

démontré qu'ils étaient capables de servir efficacement ses nombreux intérêts vitaux. La seule énumération des comités nationaux qui, créés pour la plupart en Occident et fonctionnant avec une efficacité exemplaire aux Etats-Unis et au Canada, poursuivent maintenant leurs activités avec une énergie et une unité de vues qui contrastent de manière frappante avec les institutions caduques d'une civilisation moribonde, suffirait à révéler la portée de ces organismes auxiliaires qu'un ordre administratif en évolution, encore au second stade de son développement, a mis en route: les comités d'Enseignement nationaux et régionaux, le Comité interaméricain, les comités de Publication, de l'Unité raciale, de la jeunesse, les comités de Révision, d'Entretien du temple, des Programmes pour le temple, des Guides du temple, du Bibliothécaire et des Ventes dans le temple, les comités de Classes pour filles et garçons, pour l'Education des enfants, l'Avancement des femmes, l'Enseignement, les Programmes, les Questions juridiques, les comités des Archives et de l'Histoire, du Recensement, des Expositions bahá'í, du Bulletin bahá'í, du Service de presse bahá'í, des Transcriptions en braille, des Contacts, des Services religieux (Réunions des Dix-neuf jours, etc), de la Rédaction, du Classement, de la Bibliothèque, de la Radio, de la Comptabilité, du Souvenir annuel, de la Rédaction du Bahá'í World des Plans d'étude, de la Langue auxiliaire internationale, de l'école d'éducation bahá'í, ceux de la Revue du World Order (Revue de l'Ordre mondial) des Relations publiques bahá'í, des Ecoles bahá'í, des Ecoles d'été, de l'école internationale, des Brochures bahá'í, du Cimetière bahá'í, du Haziratu'l-Quds* du Mashriqu'l-Adhkar, le comité pour le Développement de l'assemblée, les comités d'Histoire nationale, des Fournitures diverses, de Distribution gratuite de la littérature, des Traductions, du Catalogue des tablettes, de l'Edition des tablettes, des Biens, du Règlement des affaires, de la Publicité, de l'Orient et de l'Occident, les comités de Bienfaisance, de Transcription des tablettes, des Professeurs itinérants, de l'Education bahá'í, des Lieux saints et de la Caisse d'épargne pour enfants.

<p324>

La création d'assemblées locales et nationales, et à leur suite la formation de comités locaux et nationaux agissant comme auxiliaires des représentants élus des communautés bahá'í orientales et occidentales, si remarquable par elle-même, ne fut qu'un prélude à une série d'entreprises dans lesquelles s'engagèrent ces assemblées nationales formées depuis peu, et qui contribuèrent pour une bonne part à unifier la communauté mondiale bahá'í et à fortifier son ordre administratif. Le premier acte accompli dans ce sens fut de rédiger et d'adopter une constitution nationale bahá'í. Formée et promulguée tout d'abord en 1927 par les représentants élus de la communauté bahá'í américaine, le texte en fut ensuite traduit en arabe, allemand et persan, et il constitue à l'heure actuelle, avec quelques modifications nécessitées par les conditions nationales, la charte des Assemblées Spirituelles Nationales des Bahá'ís des Etats-Unis et du Canada, des Iles Britanniques, d'Allemagne, de Perse, d'Iraq, des Indes et de Birmanie, d'Egypte et du Soudan, d'Australie et de Nouvelle Zélande.' Préfigurant

l'énoncé de la constitution de la future communauté mondiale bahá'í, soumise à l'examen de toutes les assemblées locales et ratifiée par le corps tout entier des croyants déclarés dans les pays dotés d'assemblées nationales, cette constitution nationale a été complétée par un document similaire contenant les statuts des assemblées locales bahá'ies, rédigé d'abord par la communauté bahá'í de New York en novembre 1931 et accepté comme modèle pour toutes les constitutions locales bahá'í. Le texte de cette constitution nationale comprend une déclaration d'association dont les articles exposent le caractère et les objectifs de la communauté nationale, déterminent les fonctions du corps de ses représentants élus, indiquent l'adresse de leur siège central et décrivent leur cachet officiel; il comprend aussi un ensemble de règlements qui définissent les statuts, le mode d'élection, les pouvoirs et les obligations des assemblées locales et nationales, décrivent les relations existant entre l'assemblée nationale et la maison de justice supranationale ainsi qu'entre les assemblées locales et les croyants individuels, esquissent les droits et les devoirs de la convention nationale et ses relations avec l'assemblée nationale, dévoilent le caractère des élections bahá'í et fixent les conditions requises pour jouir du droit de vote dans toutes les communautés bahá'í.

L'élaboration de ces constitutions tant locales que nationales dont les stipulations dénotent des buts et des desseins identiques, fournit les éléments nécessaires pour déclarer légalement ces institutions administratives, conformément aux lois civiles applicables aux organismes religieux ou commerciaux. En donnant à ces assemblées une position légale, cet enregistrement a grandement consolidé leur pouvoir et enrichi leurs possibilités, et à cet égard, cet exploit de la part de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís des Etats-Unis et du Canada et de l'Assemblée Spirituelle des Bahá'ís de New York a été, une fois de plus, un exemple digne d'être suivi par les assemblées identiques d'Orient et d'Occident.

<p325>

La constitution officielle de l'assemblée spirituelle nationale américaine en une association volontaire, sorte de corporation de droit coutumier, lui permettant de passer des contrats, de détenir des biens et de recevoir des legs, en vertu d'un certificat publié en mai 1929 sous le sceau du ministère des Affaires étrangères à Washington, portant signature du ministre Henri L. Stimson, fut suivie par l'adoption, dans d'autres pays, de mesures légales analogues qui amenèrent les déclarations officielles successives de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís des Indes et de Birmanie en janvier 1933, à Lahore, dans l'Etat de Punjab, en vertu des articles de la Loi d'Enregistrement des Sociétés de 1860, de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís d'Egypte et du Soudan en décembre 1934, comme l'attesta la cour mixte du Caire, de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís d'Australie et de Nouvelle-Zélande en janvier 1938, par-devant le greffier délégué au Bureau d'Enregistrement général de l'Australie du Sud, et plus récemment, de

l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'is des Iles Britanniques, en août 1939, comme société à durée illimitée et sans bénéfice, sous le couvert de la Loi sur les Sociétés de 1920, déclaration certifiée par le greffier-adjoint de l'Enregistrement des sociétés, à Londres.

Parallèlement à la légalisation de ces assemblées nationales, un nombre beaucoup plus grand d'assemblées locales bahá'í furent également enregistrées sur le modèle de l'assemblée bahá'í de Chicago, en février 1932, dans des pays fort dispersés tels que: Etats-Unis d'Amérique, Indes, Mexique, Allemagne, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Birmanie, Costa-Rica, Balùchistàn et Iles Hawaï. Les Assemblées Spirituelles des Bahá'is d'Esslingen en Allemagne, de Mexico au Mexique, San José à Costa-Rica, Sydney et Adélaïde en Australie, Auckland en Nouvelle Zélande, Delhi, Bombay, Karachi, Poona, Calcutta, Secunderabad, Bangalore, Nellore, Ahmedabah, Serampore, Andherie et Baroda dans l'Inde, Tuetta au Balùchistàn, Rangoon, Mandalay et Daidanow-Kalazoo en Birmanie, Montreal et Vancouver au Canada, Honolulu dans les Iles Hawaï ainsi que Chicago, New York, Washington, Boston, San Francisco, Philadelphie, Kenosha, Teaneck, Racine, Detroit; Cleveland, Los Angeles, Milwaukee, Minneapolis, Cincinnati, Winnetka, Phoenix, Columbus, Lima, Portland, Jersey City, Wilmette, Peoria, Seattle, Binghamton, Helena, Richmond Highlands, Miami, Pasadena, Oakland, Indianapolis, Saint-Paul, Berkeley, Urbana, Springfield et Flint aux Etats-Unis d'Amérique, toutes ces assemblées, après avoir soumis les textes de constitutions locales bahá'í, presque identiques, aux autorités civiles de leurs provinces ou Etats respectifs, ont peu à peu réussi à se constituer en associations et corporations reconnues par la loi, protégées par les statuts civils en vigueur dans leurs pays respectifs.

<p326>

De même que la rédaction des textes de constitutions bahá'í avait permis la formation des assemblées spirituelles bahá'í, la reconnaissance accordée par les autorités locales et nationales aux représentants élus des communautés bahá'í fournit la possibilité de recevoir des donations bahá'í nationales et locales, fait de portée historique dû, en premier lieu, à la communauté bahá'í américaine, comme ce fut le cas pour les actes de grande importance accomplis précédemment. Dans la plupart des cas, en raison de leur caractère religieux, et grâce aux allégations fournies aux autorités civiles par les organismes bahá'í constitués, ces donations furent exemptées des taxes gouvernementales et municipales, bien que la valeur des possessions ainsi exemptées se soit élevée, dans plus d'un pays, à une somme considérable.

Aux Etats-Unis, les donations nationales faites à la foi, représentant déjà un avoir de dix-sept cent cinquante mille dollars, et effectuées au cours d'une série de contrats d'association passés en 1928, 1929, 1935, 1938, 1939, 1941 et 1942, par l'assemblée spirituelle nationale de ce pays, agissant comme mandataire de la communauté bahá'í américaine, comprennent maintenant le terrain et l'édifice du Mashriqu'l-Adhkár ainsi que le pavillon du garde à Wilmette (Illinois); le Haziratu'l-Quds contigu (centre national bahá'í) et

son complément, le bureau administratif; l'Hôtellerie, le Foyer de l'amitié, le Hall bahá'í, le Studio d'art et d'artisanat, une ferme, quelques pavillons, plusieurs parcelles de terrain comprenant le terrain de Monsalvat, béni par les pas d'Abdu'l-Bahá, à Green Acre, dans l'Etat du Maine; la maison Bosch, le Hall bahá'í, un verger, le bocage de Redwood, un dortoir et des ranchs à Geyserville, en Californie; la maison Wilhelm, la cabane Evergreen, un bois de pins et sept lots avec des bâtiments à West Englewood (New Jersey), emplacement où eut lieu la mémorable fête de l'unité donnée par Abdu'l-Bahá en juin 1912 aux bahá'ís de la commune de New York, la maison Wilson, bénie par la présence d'Abdu'l-Bahá, et un terrain à Malden (Massachusetts); la maison Mathews et les ranchs de la vallée des Pins, au Colorado; un terrain à Muskegon, dans le Michigan, et une concession au cimetière de Portsmouth (New Hampshire).

D'une importance encore plus grande, et dépassant de beaucoup en valeur, dans leur totalité, les donations nationales faites à la communauté bahá'í américaine, sont les biens que possède maintenant la foi dans son pays d'origine, quoique leurs titres de propriété, en raison de l'incapacité où est la communauté bahá'í persane de faire enregistrer ses assemblées nationale et locales, soient confiés à des personnes individuelles.

<p327>

A la maison du Báb, à Shiráz, et à la demeure ancestrale de Bahá'u'lláh, à Tàkur, dans le Mázindarán, que possédait déjà la communauté au temps du ministère d'Abdu'l-Bahá, de vastes propriétés sont venues s'ajouter depuis son ascension, dans les faubourgs de la capitale; situées sur les pentes du mont Alburz qui surplombe la ville natale de Bahá'u'lláh, elles comprennent une ferme, un jardin et un vignoble occupant une surface de plus de trois millions et demi de mètres carrés, et sont réservées à la construction future du premier Mashriqu'l-Adhkár de Perse. D'autres acquisitions ont grandement accru l'étendue des possessions bahá'í dans ce pays et comprennent: la maison natale de Bahá'u'lláh à Tihrán, plusieurs constructions mitoyennes avec la maison du Báb à Shiraz, y compris la maison que possédait son oncle maternel, le Haziratu'l-Quds de Tihrán, la boutique où le Báb exerçait son commerce pendant les années qu'il passa à Bùshihr, un quartier du village de - Chihriq où il fut interné, la maison de Hàji Mirzá Jàni où il séjourna en faisant route vers Tabriz, le bain public où il avait coutume d'aller à Shiráz et quelques maisons avoisinantes, la moitié de la maison de Vahid à Nayriz et une partie de celle d'Hujjat à Zanjàn, les trois jardins loués par Bahá'u'lláh dans le hameau de Badasht, l'endroit où est enterré Quddùs à Bàrfurùsh, la maison du kalàntar à Tihrán, théâtre de la réclusion de Tàhirih, le bain public fréquenté par le Báb quand il était à Urùmiyyih, dans l'Adhirbàyjàn, la maison de Mirzá Husayn-'Aliy-i-Nùr où la dépouille du Báb resta cachée, le Bábiyyih* et la maison de Mullà Husayn à Mashbad, la résidence du Sultànu'sh-shuhadà (Roi des martyrs) et du Mahbubu'shshuhadà (Bien-aimé des martyrs) à Isfàhàn ainsi qu'un nombre considérable de terrains et de

maisons, y compris des lieux de sépulture liés aux héros et aux martyrs de la foi. Ces possessions qui, à très peu d'exceptions près, ont été récemment acquises en Perse, sont actuellement gardées en bon état, augmentées chaque année, et lorsque c'est nécessaire, soigneusement restaurées, grâce aux efforts assidus d'un comité national, spécialement nommé, agissant sous le contrôle général et permanent des représentants élus des croyants persans.

Il ne faudrait pas non plus omettre de citer les diverses possessions nationales qui vont se multipliant et qui furent, depuis la naissance même de l'ordre administratif de la foi de Bahá'u'lláh, acquises d'une manière régulière dans d'autres nations telles que l'Inde, la Birmanie, les Iles Britanniques, l'Allemagne, l'Iraq, l'Egypte, l'Australie, la Transjordanie et la Syrie. Parmi celles-ci, on peut signaler spécialement les Haziratu'l Quds des bahá'is de l'Iraq, de l'Egypte, de l'Inde et de l'Australie, le foyer bahá'i d'Esslingen, la Société d'édition bahá'i des Iles Britanniques, la maison des pèlerins bahá'i à Baghdád et les cimetières bahá'i situés dans les capitales de Perse, d'Egypte et du Turkistàn. Que ce soit sous forme de terrains, d'écoles, de centres administratifs, secrétariats, bibliothèques, cimetières, pensions ou sociétés d'éditions, ces biens largement disséminés, Partie enregistrés au nom des assemblées nationales déclarées, partie confiés à des particuliers reconnus comme croyants, ont contribué à l'accroissement ininterrompu des dotations nationales bahá'i en ces années récentes, ainsi qu'au renforcement de leurs fondations.

<p328>

D'une importance vitale, quoique moins remarquable, furent aussi les dotations locales qui ont complété les biens nationaux de la foi et qui, par suite de l'enregistrement des assemblées locales bahá'i, ont été garanties légalement et sauvegardées en divers pays d'Orient et d'Occident. En Perse particulièrement, qu'il s'agisse, de terrains, de bâtiments administratifs, d'écoles ou d'autres institutions, ces possessions ont grandement enrichi et accru l'étendue des biens locaux de la communauté mondiale bahá'i.

En même temps que la création et la déclaration légale d'assemblées bahá'i locales et nationales, et la formation de leurs comités respectifs, la rédaction de constitutions bahá'i locales et nationales et l'établissement de dotations bahá'i, des entreprises d'une grande importance en tant qu'institutions furent inaugurées par ces assemblées récemment formées, parmi lesquelles celle du Haziratu'l-Quds - siège de l'assemblée nationale bahá'i et centre de toutes les activités administratives futures - doit être considérée comme l'une des plus importantes. Née d'abord en Perse aujourd'hui officiellement connue sous son titre officiel et distinctif qui veut dire "le bercail sacré", marquant une avance notable de l'évolution d'un processus dont les débuts remontent aux réunions clandestines tenues de temps à autre, en pleine nuit et sous terre, par les fidèles de la foi - persécutés en ce pays - cette institution, encore dans les premières phases de son développement, a déjà aidé pour sa part à renforcer les activités

intérieures de la communauté bahá'í organisée, et a fourni une nouvelle preuve visible de ses progrès réguliers et de sa puissance croissante. Cette même institution, tant locale que nationale, aux fonctions complétant celles du Mashriqu'l-Adhkár - édifice exclusivement réservé 'à l'adoration - sera considérée de plus en plus comme le foyer de toute l'activité administrative bahá'í lorsque ses services: secrétariat, trésorerie, archives, bibliothèque, service des publications, salle des réunions, salle des séances de l'assemblée, pension pour les pèlerins, seront installés en un même lieu et fonctionneront conjointement, et elle symbolise d'une manière appropriée l'idéal de service qui anime la communauté en ses rapports avec la foi et avec l'humanité en général.

Rassemblés chaque jour, à l'aube, dans le Mashriqu'l-Adhkár que Bahá'u'lláh, dans le Kitáb-i-Aqdas, affecta à l'adoration de Dieu, les représentants des communautés bahá'í locales et nationales ainsi que les membres de leurs comités respectifs puiseront l'inspiration nécessaire qui, au cours de leur labeur de chaque jour dans le Haziratu'l Quds - théâtre de leurs activités administratives -, leur permettra d'accomplir leurs devoirs et de faire face à leurs responsabilités, ainsi qu'il appartient aux serviteurs choisis de la foi.

<p329>

Déjà, aux abords du premier centre bahá'í installé sur le continent américain, sur les rives du lac Michigan et à l'ombre du premier Mashriqu'l-Adhkár d'Occident, dans la capitale de la Perse, berceau de la foi 1 au voisinage de la demeure suprême de Baghdád, dans la ville d'Ishqábád, tout près du premier Mashriqu'l-Adhkár du monde bahá'í, dans la capitale de l'Égypte, centre dominant des mondes arabe et islamique, à Delhi, capitale de l'Inde, et même à Sydney, dans la lointaine Australie, des mesures initiales ont été prises qui devront aboutir, en fin de compte, à installer dans toute leur autorité et toute leur gloire, les centres administratifs nationaux des communautés bahá'í établies dans ces pays.

Dans les Pays sus-mentionnés et dans quelques autres, des mesures préliminaires furent également prises pour fonder cette institution, afin qu'une maison soit achetée ou louée par la communauté locale bahá'í. En tête se placent les nombreux bâtiments administratifs que les croyants ont réussi à acheter ou à construire en diverses provinces de Perse, malgré les difficultés qu'ils rencontrent.

Un autre élément important de développement pour l'ordre administratif est dû au progrès remarquable, spécialement aux États-Unis, de l'institution des écoles d'été destinées à entretenir l'atmosphère d'amitié dans les milieux spécifiquement bahá'í, à assurer l'entraînement indispensable aux professeurs bahá'í, à donner l'occasion d'étudier l'histoire et les enseignements de la foi, et à développer une meilleure compréhension de ses relations avec d'autres religions et avec la société humaine en général.

Installées chacune dans un centre des trois grandes régions constituant

l'Amérique du Nord: à Geyserville, sur les collines de Californie (1927), à Green Acre situé sur les rives du Piscataqua, dans l'Etat du Maine (1928), et au ranch Louhelen près de Davison, dans le Michigan (1931), complétées depuis peu par l'Ecole internationale édifée dans la vallée des Pins, à Colorado Springs, et destinée à former des instructeurs bahá'í désireux de servir la foi dans d'autres pays et surtout en Amérique latine, ces trois institutions encore rudimentaires pour éduquer les bahá'ís ont donné, par un constant développement de leurs programmes, un exemple capable de susciter une émulation dans d'autres communautés bahá'í des deux mondes. Par l'étude approfondie des Ecritures bahá'í et de l'histoire de la foi à ses débuts, par l'organisation de cours sur les préceptes et l'histoire de l'islám, par des conférences en vue d'encourager l'amitié entre les races, par des cours pratiques destinés à familiariser les participants avec les méthodes de l'ordre administratif, des sessions spéciales consacrées à l'instruction des enfants et de la jeunesse, des enseignements sur l'art oratoire, des conférences sur les religions comparées, des réunions de discussion portant sur les divers aspects de la foi, par l'ouverture de bibliothèques, par des cours d'enseignement, de morale bahá'í et des cours sur l'Amérique latine, par la création de sessions d'école d'hiver, par des discussions libres et des réunions de prière, par divers spectacles et pièces de théâtre, des pique-niques et autres activités récréatives, ces écoles, ouvertes aux bahá'ís comme aux non-bahá'ís, donnèrent un exemple si noble que d'autres communautés en furent inspirées, en Perse, dans les Iles Britanniques, en Allemagne, Australie, Nouvelle-Zélande, dans l'Inde, l'Iraq et l'Egypte, et qu'elles prirent les premières dispositions leur permettant de fonder, selon le même modèle, des institutions qui promettent de devenir les universités bahá'í de l'avenir.

<p330>

Parmi les autres facteurs contribuant à l'extension et à l'établissement de l'ordre administratif, on peut mentionner les activités des organisations de jeunes bahá'ís, déjà très avancées en Perse et aux Etats-Unis d'Amérique et formées plus récemment aux Indes, dans les Iles Britanniques, en Allemagne, l'Iraq, Egypte, Australie, Bulgarie, aux Iles Hawaiï, en Hongrie et à la Havane. Ces activités comprennent: des rassemblements mondiaux annuels de jeunes bahá'ís, des sessions de jeunes dans les écoles d'été bahá'í, des bulletins et revues pour les jeunes, un bureau pour la correspondance internationale, des formalités simples pour l'enregistrement des jeunes gens désireux d'accepter la foi, la publication de plans et de références pour étudier les enseignements et pour l'organisation d'un groupe bahá'í d'étude exerçant une activité officielle dans une importante université américaine. Ces activités comprennent également des journées d'étude chez les particuliers et dans les centres bahá'í, des classes d'étude de l'espéranto et autres langues, la création de bibliothèques bahá'í, l'ouverture de salles de lecture, la mise en scène de plusieurs pièces de théâtre et autres spectacles bahá'í, les séances de joutes oratoires, l'éducation des orphelins, l'organisation de cours sur l'art oratoire, les réunions tenues en

vue de perpétuer la mémoire des grandes figures de l'histoire bahá'í, des conférences régionales entre groupes et des sessions de jeunes, tenues à l'occasion des conventions annuelles.

D'autres éléments qui favorisent encore le développement de cet ordre administratif et contribuent à le consolider sont: l'institution systématique de la fête des dix-neuf jours, fonctionnant dans la plupart des communautés bahá'í d'Orient et d'Occident, et dans laquelle ressortent les trois aspects: religieux, administratif et social de la vie d'une communauté bahá'í, le début d'une série d'entreprises destinées à préparer le recensement des enfants bahá'í, à leur organiser des cours pratiques, leur procurer des livres de prières et de lecture élémentaire, ainsi que la rédaction et la publication d'un recueil de déclarations, faisant autorité, sur le caractère non politique de la foi, sur l'affiliation aux groupements religieux non bahá'í, sur les méthodes d'enseignement, le comportement des bahá'ís en temps de guerre, les pratiques établies de la convention annuelle, de l'assemblée spirituelle bahá'í, de la fête des dix-neuf jours et du fonds national.

<p331>

Il faut encore citer la constitution d'archives nationales pour authentifier, rassembler, traduire, dresser la liste et préserver les tablettes de Bahá'u'lláh et d'Abdu'l-Bahá, et pour conserver les reliques sacrées et les documents historiques. Il faut mentionner aussi la vérification et la transcription des premières tablettes du Báb, de Bahá'u'lláh et d'Abdu'l-Bahá que possèdent les croyants orientaux, la compilation d'une histoire détaillée de la foi depuis sa naissance jusqu'à nos jours, l'ouverture d'un bureau international bahá'í à Genève, l'organisation de congrès régionaux, l'achat de sites historiques, la fondation de bibliothèques bahá'í du Souvenir* et la fondation d'une florissante Caisse d'épargne pour enfants, en Perse.

N'omettons pas non plus de signaler la participation, officielle ou non, des représentants de ces communautés nationales bahá'í, récemment fondées, aux activités et aux séances de congrès, d'associations, de conventions et de conférences de toutes sortes, tenues en diverses nations d'Europe, d'Asie et d'Amérique, et visant au progrès de l'unité religieuse, de la paix, de l'éducation, de la coopération internationale, de l'amitié inter raciale et autres buts humanitaires. Les rassemblements tels que: Congrès de quelques Religions vivantes de l'Empire britannique, tenu à Londres en 1924, Rassemblement mondial confraternel des religions qui eut lieu dans cette même ville en 1936, Congrès universels d'espéranto, tenus tous les ans dans diverses capitales d'Europe, Institut de coopération intellectuelle, Exposition "Un Siècle de progrès", à Chicago en 1933, Foire mondiale de New York en 1938 et 1939, Exposition internationale de la Porte d'Or, à San-Francisco en 1939, première Assemblée générale du Congrès des religions, tenue à Calcutta, second Congrès culturel des Indes, convoqué dans cette même ville, Convention de la Ligue pour toutes les religions, à

Indore, Conférences d'Arya Samaj et de Brahma Samaj ainsi que celle de la Société théosophique et celle des femmes de l'Asie, dans différentes villes de l'Inde, Conseil mondial de la jeunesse, Congrès des femmes d'Orient, à Tihrán, Conférence des femmes pour tout le Pacifique, à Honolulu, Ligue internationale des femmes pour la Paix et le Rassemblement des peuples, à Buenos-Aires, en Argentine, toutes ces rencontres et bien d'autres encore, ont permis d'entretenir des relations, sous une forme ou sous une autre, et d'atteindre ce double objectif: Démontrer l'universalité et la portée de la foi de Bahá'u'lláh, et forger des liens vitaux et durables entre ces organismes et les services épars de son ordre administratif.

<p332>

Nous ne devrions pas non plus ignorer ou sous-estimer les contacts établis entre ces mêmes services et quelques-unes des plus hautes autorités gouvernementales dans les deux parties du monde, aussi bien qu'avec les chefs de l'islám en Perse et avec la Société des Nations, et même avec un représentant de la royauté, afin de défendre les droits ou de présenter la littérature, ou encore d'exposer les intentions et les buts des adhérents à la foi qui, sans relâche, s'efforcent de soutenir la cause d'un ordre administratif dans l'enfance. Les communications adressées par les membres de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'is des Etats-Unis d'Amérique et du Canada - maîtres-constructeurs de cet ordre - au haut-commissaire en Palestine, pour que les clefs du tombeau de Bahá'u'lláh soient restituées à son gardien, au sháh de Perse, à quatre reprises, pour lui demander de rendre justice à leurs frères persécutés sur ses domaines, au Premier ministre persan pour la même raison, à la reine Marie de Roumanie, en expression de gratitude pour ses témoignages historiques rendus à la foi bahá'í, aux chefs de l'islám en Perse, pour lancer un appel à l'harmonie et à la paix entre les religions, au roi Fayçal d'Iraq afin d'obtenir la sauvegarde de la demeure suprême à Baghdád, aux autorités soviétiques, en faveur des communautés bahá'í de Russie, aux autorités allemandes à propos des entraves frappant leurs frères allemands, au gouvernement égyptien, en vue de faire affranchir leurs coreligionnaires du joug de l'orthodoxie islamique, au ministère de Perse, au sujet de la fermeture des institutions d'éducation bahá'í en Perse, au ministère des Affaires étrangères du gouvernement des Etats-Unis, à l'ambassadeur turc à Washington et au ministère turc à Ankara, pour la protection des intérêts de la foi en Turquie, à ce même ministère des Affaires étrangères, dans le but de faciliter le transfert des restes de Lua Getsinger depuis le cimetière protestant du Caire jusqu'au premier cimetière bahá'í ouvert en Egypte, au ministre persan à Washington, au sujet de la mission de Keith RansomKehler, au roi d'Egypte, avec de la littérature bahá'í, aux gouvernements des Etats-Unis et du Canada, exposant les enseignements bahá'í sur la paix universelle, au ministre de Roumanie à Washington, de la part des bahá'is américains, à l'occasion de la mort de la reine Marie de Roumanie, et au président Franklin D. Roosevelt, lui faisant connaître les appels de Bahá'u'lláh adressés, dans son Kitáb-i-Aqdas, aux présidents des républiques américaines, ainsi que certaines prières

révélées par Abdu'l-Bahá, des communications de cette sorte constituent en elles-mêmes un chapitre remarquable et lumineux de l'histoire du développement de l'ordre administratif bahá'í.

<p333>

A ces communications doivent être ajoutées celles qui furent adressées par le centre mondial de la foi ainsi que par les assemblées bahá'í locales et nationales, par télégrammes ou par lettres, au haut-commissaire en Palestine, demandant que les clefs du tombeau de Bahá'u'lláh soient remises à son gardien initial, les appels lancés par les centres bahá'í de l'Est et de l'Ouest aux autorités irakiennes en vue de la restauration de la maison de Bahá'u'lláh à Baghdád, le recours ultérieur adressé au secrétaire d'Etat britannique des colonies, à la suite du verdict de la cour d'appel Baghdád sur ce même sujet, les messages à la Société des Nations, de part des communautés bahá'í d'Orient et d'Occident, en reconnaissance de l'arrêt officiel du Conseil de la Ligue, rendu en faveur des revendications des demandeurs bahá'í, de même que plusieurs lettres échangé entre, d'une part le centre international de la foi, et d'autre part Martha Root - ce modèle exemplaire pour les professeurs bahá'í - avec la reine Marie de Roumanie, à la suite de la publication du jugement historique favorable qu'elle porta sur la foi, et les messages de sympathie adressés la reine Marie de Yougoslavie, au nom de la communauté mondiale, bahá'í, à l'occasion du décès de sa mère, ainsi qu'à la duchesse de Kent après la mort tragique de son mari.

Ne manquons pas non plus de signaler en particulier la pétition envoyée par l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís d'Iraq à la Commission des Mandats de la Société des Nations, à la suite de la saisie de la maison de Bahá'u'lláh à Baghdád, ni les messages adressés au roi Ghàzi 1er d'Iraq après la mort de son père ainsi qu'à l'occasion de son mariage, ni les condoléances envoyées au régent actuel d'Iraq au moment de la mort soudaine de ce roi, ni les communications de l'Assemblée Spirituelle d Bahá'ís d'Egypte présentées au Premier ministre égyptien, au ministre l'intérieur et au ministre de la justice, à la suite du verdict de la Court ecclésiastique musulmane en Egypte, ni les lettres de l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís de Perse au sháh et au ministère persan, au sujet de la fermeture des écoles bahá'í et de la mise à l'index de la littérature bahá'í dans ce pays. Il faudrait encore faire mention des messages expédiés par l'Assemblée Spirituelle Nationale des Bahá'ís de Perse au roi Roumanie et à la famille royale, à l'occasion du décès de la reine mère Marie de Roumanie, ainsi que de ceux destinés à l'ambassadeur turc Tihrán, contenant la contribution des croyants persans offerte a victimes du tremblement de terre en Turquie, des lettres et de la littérature que Martha Root adressa au président von Hindenburg, maintenant décédé, et au Dr Streseman, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne des sept pétitions successives que Keith Ransom-Kehler envoya au shah de Perse, et de ses nombreuses communications à divers ministres hauts dignitaires du royaume, pendant son mémorable séjour en ce pays.

<p334>

A côté de ces premières activités entreprises par le canal de Pord administratif bahá'í, et coïncidant avec l'apparition des communautés nationales ainsi qu'avec la fondation de leurs services administratifs, leur action éducatrice et enseignante, le puissant processus mis en mouvement en Terre sainte - cœur et centre nerveux de cet ordre administratif lors des circonstances mémorables où Bahá'u'lláh révéla la Tablette Carmel et visita le lieu destiné au sépulcre du Báb, ce puissant processus se développait irrésistiblement. Il avait reçu une prodigieuse impulsion avec l'achat de ce site, peu après l'ascension de Bahá'u'lláh, puis ensuite par le transfert, de Tíhrán à 'Akká, des restes du Báb, par la construction de ce sépulcre pendant les années les plus angoissantes de la détention d'Abdu'l-Bahá, et enfin par l'enterrement définitif de ces restes au cœur du mont Carmel, par l'installation d'une maison de pèlerins à proximité immédiat de ce sépulcre et le choix d'un emplacement destiné à la première institution d'éducation bahá'í sur cette montagne.

- Bénéficiant de la liberté accordée au centre mondial de la foi bahá'í depuis la honteuse défaite de l'Empire ottoman, en pleine décrépitude pendant la guerre de 1914-18, les forces libérées par la conception de ce plan étonnant conçu par Bahá'u'lláh pouvaient maintenant se déployer sans entrave, sous l'influence bienfaisante d'un régime enclin à la sympathie, dans des voies destinées à faire connaître à tout le monde les puissances dont ce plan avait été doté. L'inhumation d'Abdu'l-Bahá lui-même dans un caveau, à l'intérieur du mausolée du Báb, rehaussant encore davantage le caractère sacré de cette montagne, l'installation d'une centrale d'électricité, la première en son genre, qui fut construite dans la ville de Haïfa, inondant de clarté le tombeau de celui qui, selon ses propres paroles, s'était vu refuser même "une lumière" dans la prison fortifiée de l'Àdhirbàyjàn, la construction de trois pièces de plus, contiguës à son sépulcre - ce qui terminait la première unité que constitue cet édifice selon le plan d'Abdu'l-Bahá -, l'extension notable des propriétés entourant ce lieu de repos, en dépit des intrigues des briseurs du covenant, propriétés qui s'étendaient depuis la crête du Carmel jusqu'à la colonie des Templiers nichée à la base, et qui représentaient des biens estimés à non moins de quatre cent mille livres, ainsi que l'acquisition de quatre lots de terrain destinés à des tombeaux bahá'í et situés, au nord dans la plaine d'Akká, au sud dans le district de Beersheba, et à l'est dans la vallée du Jourdain, d'une surface approximative de deux cent quarante hectares, l'aménagement d'une suite de terrasses qui, selon le projet d'Abdu'l-Bahá, permettront d'accéder directement au tombeau du Báb, à partir de la ville qui s'étend sous son ombre, l'embellissement de ses environs par l'ouverture de parcs et de jardins accessibles tous les jours au public, et attrayants pour les touristes comme pour les résidents, tous ces événements peuvent être considérés comme les premiers signes du développement merveilleux des institutions internationales et de l'accroissement des dotations faites à la

foi, au centre mondial. Par ailleurs, une signification particulière s'attache au fait que le haut-commissaire en Palestine accorda l'exemption des taxes à toute l'étendue des terrains qui entourent le tombeau du Báb et qui lui sont réservés, aux propriétés appartenant à l'école, et près de là aux archives, à la maison des pèlerins de l'Occident située à proximité, et à des lieux historiques tels que le palais de Bahji, la maison de Bahá'u'lláh à 'Akká et le jardin du Ridván à l'est de cette ville.

<p335>

Une même signification spéciale s'attache à la création, en Palestine, à la suite de deux demandes officielles adressées aux autorités civiles, de filiales dépendant des assemblées spirituelles nationales d'Amérique et de l'Inde, en qualité de sociétés religieuses reconnues en Palestine (ce qui, en vue d'un renforcement intérieur, sera suivi par la formation de filiales analogues dépendant des autres assemblées spirituelles nationales des bahá'ís du monde); et enfin, d'une même portée spéciale apparaît le transfert, au nom de la filiale dépendant de l'assemblée spirituelle nationale d'Amérique - et cela après non moins d'une trentaine de transactions - ' du domaine réservé au tombeau du Báb, qui représente au total approximativement cinquante mille mètres carrés, la majorité des titres de propriété portant la signature du fils de l'Archi briseur du covenant de Bahá'u'lláh, en sa qualité de conservateur des terres à Haïfa.

D'une égale importance fut l'installation, sur le mont Carmel, de deux édifices pour les archives internationales, l'un à proximité du tombeau du Báb, l'autre au voisinage immédiat du lieu de repos de la très sainte Feuille. Dans ces archives, et pour la première fois dans l'histoire bahá'í, des trésors sans prix, jusque-là dispersés et souvent cachés en lieu sûr, ont été rassemblés et sont maintenant exposés aux regards des pèlerins en visite. Ces trésors comprennent des portraits du Báb et de Bahá'u'lláh, des reliques personnelles telles que des cheveux, de la poussière* et des vêtements du Báb, des boucles de cheveux et du sang de Bahá'u'lláh ainsi que des objets comme par exemple son plumier, ses vêtements, ses tãjs de brocart (couvre-chefs), le kashkù dont il se servait à Sulaymàniyyih, sa montre et son Qu'ràn, des manuscrits et des tablettes d'une valeur inestimable dont certains sont enluminés, tels une partie des Paroles Cachées écrites de la main même de Bahá'u'lláh, le Bayán persan écrit à la main par Siyyid Husayn, le secrétaire du Báb, les originaux des tablettes aux Lettres du Vivant, écrites par le Báb et le manuscrit des "Leçons de Saint-Jean d'Acre". Cette précieuse collection comprend encore: des objets et des effets ayant appartenu à Abdu'l-Bahá, le vêtement taché de sang de la plus pure Branche, la bague de Quddùs, le sabre de Mullà Husayn, les cachets du vazir, père de Bahá'u'lláh, la broche donnée par la reine de Roumanie à Martha Root, les lettres originales qu'elle lui adressa ainsi qu'à d'autres personnes et les originaux de ses éloges sur la foi, et au moins vingt volumes de prières et de tablettes révélées par les fondateurs de la foi, certifiées authentiques et transcrites par les assemblées bahá'í de tout l'Orient, ce

qui complète l'immense collection de leurs écrits publiés.

<p336>

De plus, on peut citer, comme nouveau témoignage du déploiement Majestueux et de la consolidation progressive de l'entreprise formidable lancée par Bahá'u'lláh sur cette montagne sainte, le fait d'avoir choisi un emplacement dans la propriété de l'école, située au voisinage du tombeau du Báb, comme lieu définitif de repos de la très sainte Feuille, sœur "bien aimée" d'Abdu'l-Bahá, la "Feuille qui est sortie de la "Racine pré existante ", le "parfum "de la "robe resplendissante "de Bahá'u'lláh, élevée par lui à un "rang que nulle autre femme n'a dépassé ", et occupant une position comparable à celle d'immortelles héroïnes comme Sarah, Assia, la Vierge Marie, Fátimah et Tàhirih qui, toutes, éclipsèrent les autres femmes dans les dispensations précédentes. Et en dernier lieu il faut mentionner, comme un nouveau signe évident des bénédictions déversées par le Plan divin, le transfert, quelques années plus tard, en ce même lieu sanctifié, après une séparation dans la mort de plus d'un demi-siècle et malgré les protestations élevées par le frère et lieutenant de l'Archi briseur du covenant de Bahá'u'lláh, des restes de la plus pure Branche, le fils martyr de Bahá'u'lláh, "créé de la lumière de Bahá", le "Dépôt de Dieu", son "Trésor" en Terre sainte, offert en "rachat" par son père pour la régénération du monde et l'unification de ses peuples. En ce même lieu de sépulture, et le jour même où les restes de la plus pure Branche furent enterrés, on transféra également le corps de sa mère, la sainte Navváb, celle dont les terribles afflictions, comme l'affirme Abdu'l-Bahá dans une tablette, sont intégralement rapportées au chapitre cinquante-quatre du livre d'Esaïe, dont "l'époux", selon les paroles de ce prophète, est "le Seigneur des armées", celle dont la "descendance succédera aux gentils" et qui deviendra, comme l'indique Bahá'u'lláh dans sa tablette, "son épouse dans chacun de ses mondes".

Le fait que ces trois dernières demeures soient rassemblées à l'ombre du propre tombeau du Báb, blotties au cœur du Carmel, face à la ville d'un blanc de neige de l'autre côté de la baie d'Akká, le qiblih du monde bahá'i, qu'elles soient situées dans un jardin d'une exquise beauté, renforce, si nous estimons correctement sa signification, les puissantes possibilités spirituelles d'un lieu que Bahá'u'lláh lui-même appelle le trône de Dieu. Ce fait marque aussi une nouvelle avance dans le chemin conduisant à l'établissement final de ce centre administratif mondial permanent du futur commonwealth bahá'i, destiné à n'être jamais séparé du centre spirituel de cette foi et à remplir sa tâche auprès de lui, sur une terre déjà vénérée et tenue pour sacrée par les adeptes de trois des plus importantes religions du monde.

A peine moins chargées de sens furent la construction et la décoration extérieure du premier Mashriqu'l-Adhkár de l'Occident, le plus magnifique des exploits qui ait immortalisé les services rendus par la communauté bahá'i américaine à la cause de Bahá'u'lláh.

<p337>

Menée à bien sous l'égide d'un ordre administratif créé récemment et fonctionnant avec efficacité, cette entreprise elle-même rehaussa énormément le prestige et renforça la vigueur de la communauté qui avait permis cette construction, et développa ses institutions secondaires. Conçue il y a quarante ans, cette entreprise eut pour point de départ la pétition spontanément adressée à Abdu'l-Bahá, en mars 1903, par la "Maison de Spiritualité" des bahá'is de Chicago - premier centre bahá'i établi dans le monde occidental - dont les membres, inspirés par l'exemple de ceux qui construisirent le Mashriqu'l-Adhkár d'Ishqábàd, avaient demandé la permission de bâtir un temple semblable en Amérique. Bénie par l'approbation d'Abdu'l-Bahá et Jouée hautement dans une tablette qu'il révéla en juin de cette même année, mise en route par les délégués des diverses assemblées américaines réunies à Chicago, en novembre 1907, dans le but de choisir l'emplacement du temple, décidée au niveau national par un organisme religieux, connu sous le nom de "Société du temple bahá'i de l'unité", qui fut enregistré peu après la première convention bahá'i américaine tenue dans cette même ville en mars 1909, honorée par la présence d'Abdu'l-Bahá qui présida la cérémonie inaugurale quand il visita ce lieu en mai 1912, ladite entreprise - couronnant l'instauration de l'ordre administratif de la foi de Bahá'u'lláh au cours du premier siècle bahá'i - avait, depuis cette mémorable occasion, progressé de manière intermittente jusqu'au moment où, les bases de cet ordre étant fermement établies en Amérique du Nord, la communauté bahá'i américaine fut à même d'utiliser les instruments qu'elle avait forgés en vue de la poursuite efficace de sa tâche.

La convention bahá'i américaine de 1914 en termina avec l'achat de l'emplacement du temple. La convention de 1920, tenue à New York, ayant été antérieurement chargée par Abdu'l-Bahá de choisir un modèle pour ce temple, sélectionna, parmi un grand nombre de projets qui lui furent soumis par concours, celui de Louis J. Bourgeois, architecte canadien français, choix qu'Abdu'l-Bahá lui-même ratifia plus tard. Les adjudications pour l'enfouissement des neufs grands caissons soutenant la partie centrale du bâtiment jusqu'à la limite de la roche, à une profondeur de cent vingt pieds au-dessous du niveau du sol, et pour la construction des soubassements furent passées successivement en décembre 1920 et en août 1921. En août 1930, malgré la crise économique qui régnait, et pendant une période de chômage sans parallèle dans l'histoire américaine, une autre adjudication, à laquelle s'ajoutèrent vingt-quatre Sous-traités additionnels en vue de l'érection de l'édifice lui-même, fut passée, et les travaux se terminèrent le 11 mai 1931, jour où le premier service de prières fut célébré dans la nouvelle construction, et qui coïncidait avec le dix-neuvième anniversaire de la consécration du terrain par Abdu'l-Bahá. La décoration du dôme fut commencée en juin 1932 et terminée en janvier 1934.

<p338>

La décoration des hautes baies à claires-voies fut terminée en 1935, et

celle de la galerie située au-dessous en novembre 1938. Malgré la déclaration de la guerre actuelle (guerre de 1939-1945), l'ornementation de l'étage principal fut entreprise en avril 1940 et finie en juillet 1947, dix-sept mois avant la célébration du centenaire de la foi, époque à laquelle devait être terminée la partie extérieure du temple, et quarante ans après la requête adressée à Abdu'l-Bahá par les croyants de Chicago, requête qu'il avait acceptée.

Cet édifice unique, premier fruit d'un ordre administratif qui mûrit lentement, la plus imposante des constructions élevées au premier siècle bahá'í, le symbole et le précurseur d'une civilisation mondiale future, se trouve au cœur du continent nord-américain, sur la rive occidentale du lac Michigan, entouré d'un peu moins de trois hectares de terrains qui en dépendent. Il a été financé pour un montant de plus d'un million de dollars par la communauté bahá'í américaine, aidée de temps à autre par des contributions volontaires de la part de croyants reconnus d'Orient et d'Occident, d'origine chrétienne, musulmane, juive, zoroastrienne, hindoue et bouddhique. Commencé à l'époque d'Abdu'l-Bahá, il est, pour les phases terminales de sa construction, associé au souvenir de la très sainte Feuille, de la plus pure Branche et de leur mère. Le corps de l'édifice même se compose d'un bâtiment blanc immaculé, à neuf côtés, d'un modèle original et unique, s'élançant au-dessus d'une volée d'escalier blanc qui entoure sa base. Il est surmonté d'un dôme majestueux aux élégantes proportions, portant neuf membrures fuselées disposées avec symétrie, qui ont une signification architecturale autant qu'un effet décoratif; ces membrures s'élancent vers le sommet pour se confondre finalement en un seul élément pointant vers le ciel. Sa charpente est faite de béton armé, le matériau employé à la décoration est une composition de cristal de roche, de quartz opaque et de ciment blanc de Portland, donnant un mélange d'une texture transparente, dur et résistant comme de la pierre, inaltérable aux intempéries, et qui est moulé en dessins aussi fins que de la dentelle. Depuis les soubassements jusqu'au sommet des membrures, cet édifice s'élève à 58,71 mètres, enserrant le dôme hémisphérique de 14,93 mètres de haut sur 27,43 mètres de diamètre extérieur, dont le tiers de la surface est ajouré, et que traverse, le jour la lumière solaire, et la nuit l'éclairage de l'intérieur. Il est soutenu par des pylônes de 13,71 mètres de haut, et au-dessous de ses neuf entrées, dont l'une regarde en direction d'Akká, sont inscrites neuf citations choisies dans les Ecritures de Bahá'u'lláh, tandis que le plus grand Nom figure au centre de chacun des arcs, au-dessus des portes. Consacré exclusivement à l'adoration, tous rites et cérémonies étant exclus, il est pourvu d'un auditorium contenant seize cents places assises. A cet édifice doivent être adjointes des institutions sociales complémentaires qui seront fondées aux alentours, comme par exemple un orphelinat, un hôpital, un dispensaire pour les pauvres, un foyer pour les infirmes, un hôtel pour les voyageurs et un collège pour l'étude des arts et des sciences.

Bien avant sa construction, il avait déjà provoqué, et il suscite aujourd'hui de plus en plus - quoique sa décoration intérieure ne soit pas encore commencée (nota: ce livre fut écrit en 1944, et le Mashriqu'l-Adhkár fut terminé en 1953) - tant d'intérêt et de commentaires dans la grande presse, dans des journaux techniques et dans des revues des Etats-Unis et d'autres pays, que l'attente et les espoirs d'Abdu'l-Bahá se montrent justifiés. La présentation de sa maquette dans des centres artistiques, des galeries, des foires et des expositions nationales - parmi lesquelles on peut citer l'Exposition "Un Siècle de progrès", tenue à Chicago en 1933, et où non moins de dix mille personnes, traversant le stand des religions, pouvaient la contempler chaque jour -, l'exposition permanente d'une réplique de cette maquette au Musée de la Science et de l'industrie à Chicago, et les visiteurs venus de près et de loin qui assaillent maintenant ses portes et qui, de juin 1932 à ombre 1941, dépassèrent 130 000 et représentaient presque tous les pays du monde, ces faits permettent d'affirmer avec confiance que ce grand "éducateur silencieux de la foi de Bahá'u'lláh a contribué à l'expansion de la connaissance de la foi et de ses enseignements, dans une mesure qu'aucun autre organisme, agissant seul dans le cadre de son ordre administratif, n'a jamais approché, même de loin.

"Lorsque la construction du Mashriqu'l-Adhkar sera entreprise en Amérique", prédit Abdu'l-Bahá lui-même, "et que cet édifice divin sera terminé, une impulsion frémissante et des plus merveilleuses se fera jour dans le monde de l'existence ... De ce point de lumière, l'esprit d'enseignement, travaillant à répandre la cause de Dieu et à propager les principes divins, pénétrera toutes les parties du monde. "De ce Mashriqu'l-Adhkár naîtront sans aucun doute des milliers de Mashriqu'l_Adhkárs", affirme-t-il dans les tablettes du Plan divin. "Il marque", écrit-il encore, "le commencement du royaume de Dieu sur la terre." 'Et de nouveau: "Il est l'étendard visible qui flotte au milieu de ce grand continent. "Lorsqu'il vint consacrer les terrains destinés au temple, 'Abdu'l-Bahá déclara: "Des milliers de Mashriqu'l_Adhkárs seront construits en Orient et en Occident, mais celui-ci, étant le premier de l'Occident, revêt une grande importance. "Par sa conception, ce Mashriqu'l-Adhkár". déclara-t-il aussi à propos de cet édifice, "servira de modèle dans les siècles à venir et il sera considéré comme le temple mère."

"Il n'est pas d'origine humaine", affirma l'architecte du temple lui-même, "car de même que les musiciens, les artistes, les poètes reçoivent leur inspiration d'un autre monde, de même l'architecte du temple, à travers toutes ses années de labeur, fut toujours conscient que Bahá'u'lláh était le créateur de cet édifice érigé à sa gloire.

<p340>

"Dans la composition de ce projet nouveau", a-t-il encore écrit, "... figure, sous forme symbolique, le grand enseignement bahá'í de l'unité, l'unité de toutes les religions du genre humain. Il comporte des combinaisons de lignes qui sont des symboles mathématiques de celles de l'univers, et le fusionnement

complexe des cercles les uns avec les autres ou les uns dans les autres évoque pour nous la fusion de toutes les religions en une seule. "Et de nouveau: "Dix-huit marches en tout, disposées en cercles autour de la construction, conduiront à l'auditorium. Ces dix-huit marches rappellent les dix-huit premiers disciples du Báb, et la porte à laquelle elles conduisent symbolise le Báb lui-même. "L'essence des purs enseignements originels des religions historiques étant la même ... le temple bahá'í est fait d'une architecture mixte qui, par sa forme, exprime l'essence de chacun des grands styles architecturaux, les harmonisant ainsi en un tout."

"C'est la première idée neuve en architecture depuis le treizième siècle ", déclara un architecte distingué, H. van Buren Magonigle, président de la Société d'Architecture, après avoir examiné une maquette en plâtre du temple, à l'exposition qui eut lieu à l'Engineering Societies Building à New York, en juin 1920. "L'architecte", a-t-il encore précisé, "a conçu un temple de lumière dans lequel la charpente telle qu'on la conçoit d'habitude doit être cachée, les soutènements visibles supprimés dans la mesure du possible, et tout l'édifice affecter la consistance aérienne d'un rêve. C'est une enveloppe de dentelle recelant une idée, l'idée de lumière, un abri tenu comme une toile d'araignée interposé entre ciel et terre, et que la lumière traverse de part en part, lumière qui consumera en partie les formes, pour faire de cette enveloppe un objet de féerie."

"Dans les formes géométriques de la décoration", déclara un écrivain dans la publication bien connue "Architectural Record", "qui couvrent les colonnes et entourent les fenêtres et les portes du temple, on peut déchiffrer les symboles de toutes les religions du monde. On y trouve la swastika, le cercle, la croix, le triangle, le double triangle ou étoile à six pointes (sceau de Salomon) - et plus encore - le noble symbole de l'orbe spirituel ... l'étoile à cinq pointes, la croix grecque, la croix romaine et, suprême, au-dessus de tout, la merveilleuse étoile à neuf pointes, représentée dans la structure même du temple, et qui se retrouve continuellement dans la décoration, soulignant de façon significative la gloire spirituelle dans le monde présent."

"C'est la plus grande création depuis la période gothique", attesta George Grey Barnard, l'un des sculpteurs les plus connus aux Etats-Unis d'Amérique, "et la plus belle que j'ai jamais vue."

<p341>

"C'est une conception nouvelle", affirma Luigi Quaglino, ancien professeur d'architecture à Turin, après avoir vu la maquette, "qui va révolutionner l'architecture dans le monde, et c'est la plus belle création que j'ai jamais vue. Sans aucun doute, elle figurera longtemps dans les pages de l'histoire. C'est une révélation venant d'un autre monde."

"Les Américains", a écrit Sherwin Cody dans la revue du "New York Times" consacrée à la maquette du temple lorsqu'il fut exposé dans la galerie Kevorkian à New York, "les Américains devront s'arrêter assez longtemps pour

s'apercevoir qu'un artiste a introduit dans cet édifice la conception d'une société religieuse des nations. "Et enfin cet éloge de la part du Dr Rexford Newcomb, doyen du collège des Beaux-Arts et des Arts appliqués de l'université de l'Illinois, sur les caractéristiques de ce temple - maison d'adoration la plus sacrée du monde bahá'í, actuellement et dans l'avenir -, et sur les idéaux qu'il incarne: "Ce temple de lumière ouvre neuf grandes portes à l'expérience des humains, invitant les hommes et les femmes de toutes races et de tous pays, de toutes religions et convictions, à tous les états de liberté ou de servitude, à franchir ces portes et à reconnaître cette parenté et cette fraternité sans lesquelles le monde moderne ne pourra faire désormais que bien peu de progrès ... Le dôme, termine par une pointe dirigée vers quelque chose de mieux et de plus élevé comme le faisaient assurément les lignes élancées des cathédrales médiévales, atteint, non seulement par son symbolisme mais aussi par la particularité de sa construction et par sa pure et admirable forme, à une beauté qu'aucune structure semblable n'a égalé depuis la construction, par Michel-Ange, du dôme de la basilique de Saint-Pierre de Rome."